

SECURITE INFOS no 1

Août 2005

Bonjour !

Vous tenez en main le 1^{er} numéro d'information concernant la Prévention en matière de Santé et de Sécurité dans les théâtres et le spectacle vivant. La Commission technique de la Solution artos-ERGORAMA a en effet décidé de vous donner des nouvelles de ses travaux, des démarches qu'elle entreprend et de vous faire parvenir toutes informations utiles pouvant améliorer vos connaissances dans ce domaine très important.

Nouveau dépliant de promotion

Un nouveau dépliant de promotion a été mis au point qui permettra de faire connaître la Solution et d'élargir ainsi le cercle des théâtres et lieux culturels susceptibles d'y adhérer. Trois nouveaux adhérents ont d'ailleurs rejoint récemment les 14 théâtres romands déjà membres : il s'agit du **Théâtre du Crochetan** à Martigny, le **Théâtre du Passage** à Neuchâtel et l'**Espace Nuithonie** à Villars-sur-Glâne (Fribourg).

Les adhérents à la Solution sont aujourd'hui les suivants : le Théâtre de la Comédie de Genève, le Poche, Saint-Gervais, le Grütli, le Théâtre de marionnettes, ForuMeyrin, l'Usine à gaz de Nyon, l'Opéra de Lausanne, Kléber-Méleau, le Théâtre de Vidy, le Théâtre du Jorat, Sévelin 36, le Théâtre de Vevey et l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

Nouvelles normes incendies applicables à toute la Suisse

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AEAI) a édicté de nouvelles normes de protection incendie qui ont force de loi et sont désormais applicables sur tout le territoire suisse. Une information à ce sujet est adressée aux adhérents de la Solution artos-Ergorama.

Prévention des incendies au ForuMeyrin : un succès

Le cours à l'intention des correspondants de sécurité de la Solution sur le thème de *la prévention des incendies* organisé en novembre 2004 au ForuMeyrin a été un grand succès. Une quarantaine de personnes y ont participé, non seulement des membres de la Solution, mais également des théâtres non membres et des prestataires de service qui avaient également été invités moyennant une modeste contribution. Un nouveau cours sera organisé cet automne sur le thème des accroches.

Un cahier des charges pour les correspondants de sécurité

La Commission générale de la Solution a adopté un « cahier des charges des correspondants de sécurité ». Ce texte est le résultat d'une réflexion sur la situation du correspondant de sécurité.

En effet, certains d'entre eux ont fait remarquer qu'on confondait souvent le *correspondant de sécurité* et le *responsable de sécurité*. Alors que le responsable de sécurité doit veiller à l'application des normes de sécurité dans son théâtre, sur le plan technique et sur celui de la santé des professionnels, le correspondant, désigné dans le cadre de la Solution, fait avant tout de la prévention : il informe, attire l'attention du responsable ou du directeur des problèmes et des dangers touchant à la sécurité. Il propose aussi des solutions. →

Il est donc très important que sa mission soit clairement définie dans le cadre d'un lieu de spectacle ! Le contrat avec les adhérents à la solution sera précisé dans ce sens.

Un Manuel de la sécurité ?

L'Association suisse des techniciens de théâtre (ASTT) vient de publier un Manuel de la sécurité dans les théâtres en allemand (www.astt.ch). Dès qu'elle a pris connaissance de cette initiative l'automne dernier, la Commission technique a contacté le groupe de l'ASTT qui travaillait à cet ouvrage. Elle a décidé d'en traduire un chapitre pour voir si le contenu de ce Manuel pourrait être réutilisé en Suisse romande.

L'existence d'un tel ouvrage serait très utile aux théâtres et lieux de spectacle car il permettrait aux techniciens et correspondants de sécurité de s'y référer en cas de question ou de procédure à suivre lorsqu'un problème se pose sur le plateau.

La Commission technique ne va pas directement traduire ce manuel, mais en adapter certaines parties à la réalité des lieux de spectacles romands. A suivre.

Solution *artos*-ERGOrama : comment ça fonctionne

La Solution de prévention en matière de santé et sécurité au travail *artos*-ERGOrama réunit 17 théâtres de Suisse romande. Son organisation est originale puisqu'elle s'appuie directement sur les compétences de ceux qui font fonctionner les lieux de spectacle. Deux Commissions l'animent et répondent aux questions qui se posent sur le terrain :

- a) La Commission générale : elle est l'organe qui décide des grandes orientations. Elle est paritaire, c'est-à-dire que les directeurs et techniciens y sont représentés. Elle est actuellement composée de : Dominique Perruchoud (UTR), Philippe de Bros (Pool des théâtres romands), Claude Grin (Syndicat suisse romand des spectacles), Rafaël Weissbrodt (ERGOrama) et Claude Farine (*artos*) ;
- b) La Commission technique : elle développe des actions en rapport direct avec les théâtres et travaille au développement de la Solution. Sa composition vise à assurer une large représentativité. En font partie actuellement : Daniel Wicht (Opéra de Lausanne), Michel Beuchat (Opéra de Lausanne), Jean-Jacques Schenk (Sévelin 36), Bernard Vouilloz (ForuMeyrin), Denis Dumas (Théâtre de Beausobre), Thomas Hemptler (Comédie de Genève), Rafaël Weissbrodt (ERGOrama), Claude Farine (*artos*).

Nous joignons à ce 1^{er} numéro d'information un article tiré de la SUVA sur un sujet crucial, intitulé « **Qui est responsable lors d'un accident ?** ».

Bonne lecture et à bientôt

Sites à consulter pour trouver des informations et des liens:

■ www.artos-net.ch : l'essentiel sur la Solution *artos*-Ergorama et les cours offerts par ERGOrama dans le cadre de la Solution.

■ www.ergorama.com : le site du partenaire de la Solution, qui traite de nombreux problèmes d'actualité. Depuis l'été, ERGOrama publie un petit journal d'infos dans le domaine de la santé et de la sécurité.

■ www.vkf.ch : le site des établissements cantonaux d'assurance incendie. On y trouve, dans le détail, les nouvelles prescriptions de protection anti-incendie applicables dans toute la Suisse (lien direct : <http://ppionline.vkf.ch>)